



CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Gouvernance des territoires : élaboration et pilotage de projets

www.mvpa.be

UCLouvain

Faculté des sciences économiques
politiques, sociales et de communication

FORMATION
CONTINUE



L'ÉQUIPE ORGANISATRICE

- **FABIENNE LELOUP**, professeure à l'UCLouvain et responsable académique du certificat
- **SÉBASTIEN PRADELLA**, chargé de cours invité à l'UCLouvain et directeur du Centre d'Etudes en Habitat Durable, CEHD
- **BÉATRICE HENNE**, experte du Centre d'Enseignement Supérieur de Promotion et de Formation Continue en Brabant Wallon, CPF B

LE CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Les participants qui suivent le programme et réussissent l'épreuve d'évaluation se voient délivrer un Certificat d'université « Gouvernance des territoires : élaboration et pilotage de projets », assorti de 10 crédits. Outre la valorisation personnelle du certificat dans le plan de formation du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

EN PRATIQUE

LIEU ET CALENDRIER

Les cours sont organisés à Charleroi le jeudi et le samedi.
Le calendrier précis des cours est disponible sur le site internet de la formation.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à 2.000 euros. Un tarif préférentiel de 1500€ est prévu pour les membres du secteur associatif.

Ce prix couvre le minerval, les supports de cours, le lunch, la carte d'étudiant et l'accès au site et aux infrastructures.

CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

Les candidats doivent :

- soit être porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long avec un bref dossier de motivation ;
- soit être porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court et avoir 3 années d'expérience professionnelle dans un emploi à responsabilité relatif au développement local, avec un bref dossier de motivation.

En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) peut être envisagée.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les candidats sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne reprenant :

- leur parcours de formation,
- leur expérience,
- leur motivation à suivre la formation.

Les dossiers d'inscription seront examinés, dans leur ordre d'arrivée, par l'équipe organisatrice du certificat.

Afin de garantir la qualité de la formation, seuls 15 participants seront acceptés.

EN SAVOIR PLUS

- www.certificat-territoires.be
- +32 (0)65 40 69 15
- certificat-territoires@uclouvain.be

VENIR OU REVENIR À L'UCLouvain

- pour évoluer professionnellement
- pour actualiser vos connaissances
- pour acquérir des compétences dans des domaines innovants

LES 14 FACULTÉS DE L'UCLouvain PROPOSENT PLUS...

- d'une centaine de certificats d'université
- d'une vingtaine de masters et masters complémentaires
- d'une cinquantaine de programmes qualifiants

Et des nouvelles formations chaque année

POUR UN PUBLIC D'ADULTES
ENGAGÉS DANS LA VIE SOCIO-
PROFESSIONNELLE

En savoir plus sur notre
politique de confidentialité et
de traitement des données sur :
[www.uclouvain.be/fr/etudier/
iufc/confidentialite-donnees](http://www.uclouvain.be/fr/etudier/iufc/confidentialite-donnees)

AVEC LE SUPPORT DE
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE
FORMATION CONTINUE (IUF C)
DE L'UCLouvain

À découvrir sur :
[www.uclouvain.be/
formation-continue-catalogue](http://www.uclouvain.be/formation-continue-catalogue)



Gouvernance des territoires : élaboration et pilotage de projets

2019-2020 • Édition 2

www.certificat-territoires.be



CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ (10 CRÉDITS ECTS)

Gouvernance des territoires : élaboration et pilotage de projets

UN CERTIFICAT POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INTÉGRANT LES CONTRAINTES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES



LE PUBLIC

- Les fonctionnaires locaux, intercommunaux et régionaux, les managers associatifs, les directeurs d'établissements socio-culturels et de bibliothèques;
- Les directeurs, conseillers, chefs de projets, chargés de mission et agents dans le domaine du développement territorial (y compris la coopération transfrontalière, le développement urbain, la revitalisation rurale, etc.);
- Les mandataires politiques locaux ou régionaux, les administrateurs et dirigeants de sociétés publiques d'aménagement, de logement, de développement économique ou des ASBL para-communales de cohésion sociale et d'animation commerciale ou touristique et
- Tous les professionnels qui souhaitent se doter des compétences aux métiers de coordinateur, monteur de projet, animateur, manager de réseau, conseiller stratégique, manager de l'innovation ou du changement dans les territoires.

LE PROGRAMME

- Analyse systémique du territoire
- Observation d'un territoire : séminaire in situ
- Initiation à la démarche scientifique
- Economie territoriale
- Méthodes et pratiques de diagnostic territorial
- Instruments d'action publique pour le développement territorial
- Ingénierie financière des projets territoriaux
- Cadres méthodologiques d'une démarche scientifique
- Articulation savoir-projet
- Economie résidentielle, habitat et développement durable
- Stratégie publique pour le développement territorial :
 - creative and smart cities
 - croissance verte, économie circulaire et écoquartier
- Gouvernance des projets territoriaux et urbains
- Enjeux juridiques et administratifs des territoires
- Techniques de pilotage des réseaux et partenariats
- Mise en œuvre d'une démarche scientifique

LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Une formation pluridisciplinaire,
- Des modules de cours innovants articulant les apports de la gouvernance, de l'économie et du management territorial,
- Des études de cas effectuées in situ,
- Un travail de fin de formation sur un sujet personnel en lien avec l'activité professionnelle du candidat,
- Une présence conjointe d'experts professionnels et d'académiques,
- Une pédagogie de pointe (e.a. lecture apprenante, ateliers participatifs, etc.),
- Un accompagnement tout au long de la formation.

LES OBJECTIFS

La formation entend :

- analyser les potentiels d'un territoire notamment via l'usage d'une compréhension systémique afin d'élaborer un diagnostic territorial;
- initier et mettre en œuvre des projets de développement et de dynamisation d'un territoire;
- piloter, planifier et coordonner les actions en matière de développement territorial.

LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

La formation alterne :

- des cours en présentiel qui intègrent des travaux individuels et/ou de groupes;
- des séminaires (visite de terrain, lecture apprenante, séminaire méthodologique, élaboration de grille d'analyse);
- des ateliers-débats sur les aspects administratifs ou juridiques.

L'épreuve d'évaluation est composée :

- d'un Travail de Fin de Formation (TFF), qui consiste en la réalisation d'une étude originale sur un territoire choisi par le candidat;
- d'une défense orale de ce travail devant un jury.



Consultez le programme
détaillé sur notre site :